



Baisse de chiffre agence/ suppression poste

Par **Wagne**, le **22/07/2008 à 19:43**

Bonjour,rnrnJ'ai été embauché il y a 2 mois dans une très grosse société , je ne suis plus en période d'essai.rnLe chiffre de mon agence etant mauvais (situation connu bien avant mon embauche) , la direction envisage des suppressions de poste pour le mois de septembre si la situation ne s'ameliore pas. Je suis la derniere embauché rnMa question est la suivante: on t'ils le droit de me licencier? Sil il y a une mutation, ont-ils le droit de m'affecter à une agence beaucoup plus éloigné géographiquement ?rnD'avance merci pour votre réponse